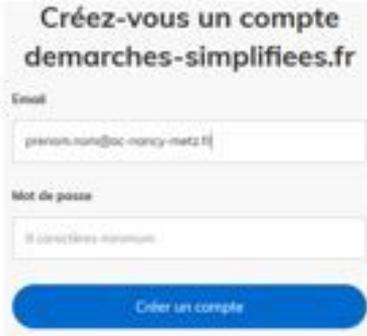
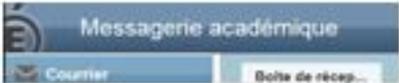


Comment créer un compte sur demarches-simplifiees.fr ?

- 1** Accéder à la procédure fournie par l'administration pour le dépôt d'un dossier


- 2**  Cliquer sur « créer un compte »
- 3** Créer un compte demarches-simplifiees.fr :

 - a- Indiquer votre adresse électronique académique
par exemple : prenom.nom@ac-nancy-metz.fr
 - b- Choisir un mot de passe
ce mot de passe n'est pas celui de la messagerie académique
 - c- Cliquer sur « créer un compte ». *un lien de validation est envoyé sur votre messagerie académique*
- 4**  Dans votre messagerie académique :

 - a- Ouvrir le message de demarches-simplifiees.fr
 - b- Cliquer sur le lien pour valider le compte
- 5** Ca y est ! Vous pouvez déposer votre dossier sur demarches-simplifiees.fr



demarches-simplifiees.fr n'est pas connecté au système d'information du rectorat ni à votre compte académique habituel.

C'est pourquoi il vous est demandé de créer ce compte demarches-simplifiee.fr avec votre adresse électronique académique.



Aide complémentaire

<https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>



Contact

assistance.dsden55@ac-nancy-metz.fr